

Après les récoltes

Pour valoriser au mieux les différents fourrages récoltés, penser à...

- **Identifier les bottes de foin et d'enrubannage** lors du rangement, par grands types de prairie (proportion de légumineuses...) et date de coupe. Il est particulièrement utile de **repérer les bottes de la meilleure qualité** (fauchées précocement, riches en légumineuses...) et **les plus mauvaises** (coupes tardives...). Par exemple, on peut insérer une fiche cartonnée sous une ficelle, ou faire des marques avec une bombe de peinture sur les balles d'enrubannage. Autre possibilité : un plan du stockage.

- **Noter la date de récolte**, le type de prairie, **le stade** (présence ou non d'épis, fleurs...). Ces informations permettent une première estimation de la valeur alimentaire du fourrage.

- **Analyser les principaux types de fourrages** récoltés (coût : environ 35 €), en priorité ceux dont la valeur est la plus variable (prairies de mélange, méteils...). Pour les **méteils** il faut demander une **analyse chimique** car les analyses

par infra-rouge ne sont pas fiables pour ce type de fourrage. L'analyse de base (35 €) donnera une bonne idée de sa valeur protéique, mais pour avoir une idée assez précise de la valeur énergétique (UF), il faut demander en plus une mesure de la dégradabilité enzymatique (coût total 60 €).

Pour avoir un **échantillon** le plus **représentatif** possible, faire une quinzaine de prélèvements répartis sur plusieurs andains juste avant pressage, ou sur plusieurs bottes. Pour un ensilage, prélever en différents points du front d'attaque juste après un désilage (ou retirer la couche de surface). Mélanger les prélèvements dans un seau propre et prendre environ 200 g de foin sec ou 500-700 g d'ensilage ou enrubannage pour envoi au laboratoire.

Pour l'ensilage ou l'enrubannage, l'échantillon devra être congelé.

Ces précautions permettront de **valoriser au mieux les**

fourrages récoltés et de pouvoir **réaliser des rations adaptées aux différentes catégories d'animaux au moindre coût.**



Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Elevage, François Ratier, conseiller élevage bovins viande et fourrages - Tél. 05.62.61.75.60.

